

Annexe 1

Résumé du processus d'inscription

du 17.08.2021

1. Préparation

Délai	Activités
Août 2021	<ul style="list-style-type: none">- Lire obligatoirement le règlement et les annexes sur le site web www.pdg.ch- Rassembler toutes les données des 4 patrouilleurs avant le déclenchement du processus d'inscription pour la PdG.- Préparer tous les documents et attestations nécessaires (si demandés).- S'assurer que le montant de l'inscription<ul style="list-style-type: none">o soit disponible sur la carte de crédit ouo que le virement bancaire soit effectué au plus tard jusqu'au 04.10.2021 pour que la demande d'inscription de la patrouille soit validée.

2. Demande d'inscription

Délai	Activités
Septembre 2021	<ul style="list-style-type: none">- S'inscrire sur la page web www.pdg.ch du 01.09.2021 au 30.09.2021.- Pour les guides de montagnes patentés UIAGM, annoncer leur numéro d'immatriculation.

3. Contrôle et vérification

Délai	Activités
Octobre / novembre 2021	<ul style="list-style-type: none">- Contrôle des données.- En cas de demande :<ul style="list-style-type: none">o envoi du livret de service,o envoi du diplôme UIAGM- Après contrôle et vérification : possible changement de catégorie de patrouilles de la catégorie P1 et P3 dans la catégorie P4. <p>(en cas de non-respect des délais imposés, la patrouille sera mutée dans la catégorie P4 pour le tirage au sort).</p>

4. Tirage au sort

Délai	Activités
Jusqu'au fin novembre 2021	<ul style="list-style-type: none">- Tirage au sort.- Annonce des patrouilles tirées au sort:

5. Avis de participation aux patrouilles

Délai	Activités
Fin novembre 2021	<ul style="list-style-type: none">- Les patrouilles admises à la PdG 2022 seront informées dès le 27 novembre 2021 par courriel.- La confirmation mentionne la date et l'heure de départ.- Les patrouilles qui n'ont pas été retenues pour la PdG 2022 recevront un avis négatif.- La décision est sans appel.

6. Désinscription

Délai	Activités
Jusqu'au 28 février 2022	<ul style="list-style-type: none">- Les patrouilleurs peuvent se désinscrire jusqu'au 28.02.2022 quelle qu'en soit la raison.- La désinscription est à envoyer par courrier recommandé au Commandement PdG, Rue du Catogne 7, CH-1890 Saint-Maurice.- Le remboursement (CHF 400.-) aura lieu après l'édition 2022 de la PdG.

7. Mutation

Délai	Activités
Jusqu'au 11 avril 2022	<ul style="list-style-type: none">- Les patrouilleurs peuvent annoncer jusqu'au 11.04.2022 sur la plateforme informatique du chronométrateur des changements au sein de la patrouille. En même temps, ils déterminent l'ordre au sein de la patrouille.- Sans annonce de permutation, le premier patrouilleur est désigné chef de patrouille et le quatrième patrouilleur ne participera pas à l'événement.- Les changements qui interviennent après cette date ne seront pas pris en compte.
